

SENAS - Perrier Redon à vélo

Sénas



Manade au pied du Petit Luberon (Rémi Sérange - PNR Alpilles)

Venez sillonner les petits sentiers de Sénas, au gré des haies provençales et des cultures qu'elles dissimulent !

"Cette balade est pour vous l'occasion de découvrir le côté nature de Sénas ainsi que son caractère agricole avec ses champs de fruitiers : pommiers, pêchers, poiriers. Vous avez une vue imprenable sur le massif du Luberon. En longeant des roubines ombragées, vous découvrirez peut-être un troupeau de taureaux. Vous pouvez même improviser un pique-nique dans un coin de verdure, le tout en famille. Bonne promenade !" Sophie Mikelis, agent d'accueil du Bureau d'Information Touristique de Sénas.

Infos pratiques

Pratique : VÉLO

Durée : 1 h 30

Longueur : 12.3 km

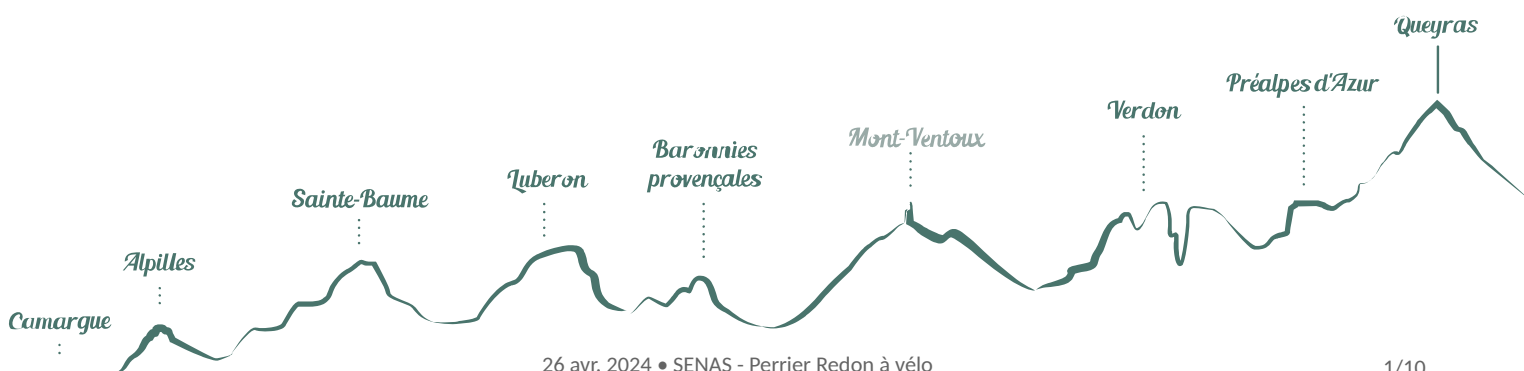
Dénivelé positif : 32 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Point de vue, Produits du terroir



Accessibilité : VTC



Itinéraire

Départ : Office du Tourisme, Sénas

Arrivée : Sénas

Balisage :  Non balisé  Vélo

Au départ de l'Office du Tourisme, remonter le cours Jean Jaurès jusqu'à la mairie. Prendre à droite l'avenue Désiré Pey puis à gauche le passage Massart.

1- (Prudence) Continuer sur l'avenue Louis Pascal. Au rond-point se diriger en face sous le pont autoroutier, puis virer tout de suite à gauche sur le chemin de Perrier Redon. Poursuivre sur 500 m.

2- Tourner à gauche sur le chemin du cabaret des Boeufs, direction la Peyronnette. Franchir le stop et continuer jusqu'au passage à niveau.

3- Emprunter à droite le chemin des Patis et aussitôt sur votre gauche le chemin de l'aire des Bressières Est. Passer à hauteur de l'aire autoroutière et tourner à droite juste après.

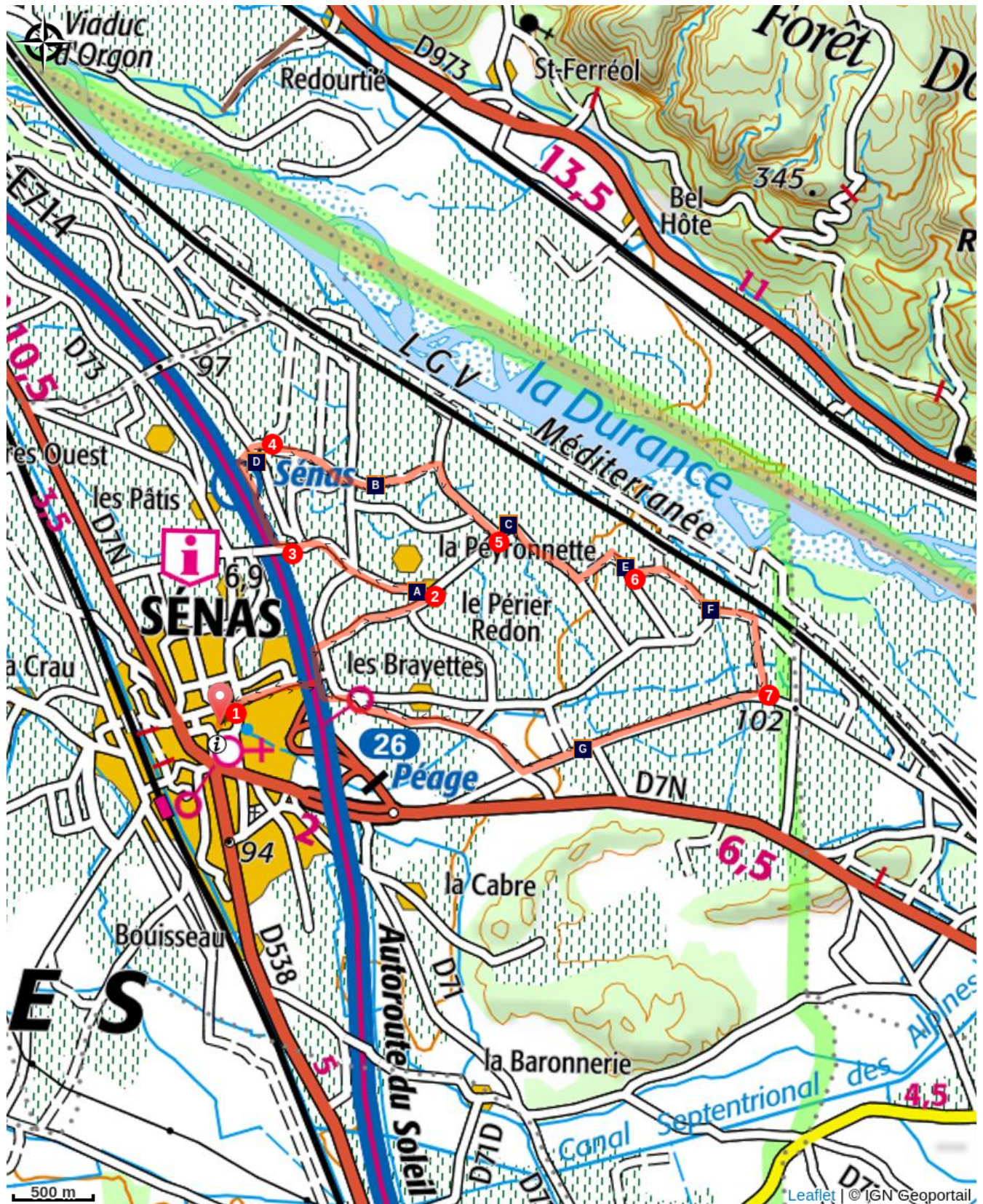
4- Se diriger à droite au prochain croisement. Continuer sur le chemin de la Durancette et de la Dumaine. Prendre à droite au carrefour qui suit.

5- Bifurquer à gauche à l'intersection puis à droite sur le chemin des Bonfillons Sud. Continuer 200 m, avant d'emprunter à gauche le chemin de terre du canal des Crillons.

6- Virer à gauche à la patte d'oie avec une maison au centre et continuer sur 600m. Après un grand pin isolé, prendre le chemin sur votre gauche et poursuivre jusqu'à la route.

7- Emprunter à droite la route de Mallemort, continuer sur 1 km. Tourner à droite sur le chemin de l'Etang puis poursuivre sur chemin des Ribes et des Brayettes. Au STOP prendre à gauche et revenir au point de départ.


Sur votre chemin...





 Canaux d'irrigation (A)

 Vue sur le Petit Luberon (C)

 L'olivier (B)

 Raço di Biou (D)

 Vignes et fruitiers (E)
 Vue sur les Opies (G)

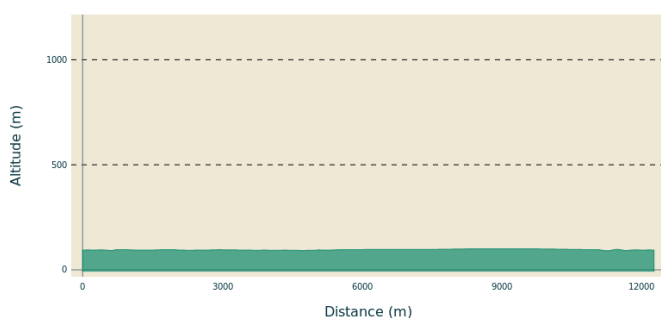
 Haies provençales (F)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

En été, les espaces naturels sont plus exposés aux risques d'incendie. L'accès est réglementé par arrêté préfectoral du 1er juin au 30 septembre pour protéger les promeneurs et les sites. Renseignez-vous pendant la période estivale au 08 11 20 13 13 (prix d'un appel local) ou sur <http://bpatp.paca-ate.fr/>

Profil altimétrique



Altitude min 91 m
Altitude max 100 m

Transports

Chercher les horaires des transports en communs sur le site www.lepilote.com sur la commune de Sénas.

Accès routier

Par l'autoroute A7, sortie n°26 Sénas.

Parking conseillé

Parking de l'impasse des Trois Rois, Sénas

Source

OT Sénas

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Alpilles



2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

contact@parc-alpilles.fr

Tel : +33 (0)4 90 90 44 00

<http://www.parc-alpilles.fr/>

OT Sénas

Médiathèque P. Beynet, Cours Jean Jaurès, 13560 Sénas

bureauinfotourisme@senas.fr

Tel : +33 (0)7 78 41 27 57

<http://www.senas.fr/>

Sur votre chemin...



Canaux d'irrigation (A)

La plaine de Sénas est située entre la Durance et le canal des Alpines septentrionales. Ces deux voies d'eau donnent naissance à de nombreux canaux secondaires (roubines, fillioles, fossés) qui longent les routes et les parcelles cultivées. Le plus important est le béal du Moulin. Ces canaux servent à apporter l'eau nécessaire à l'irrigation des cultures provençales.

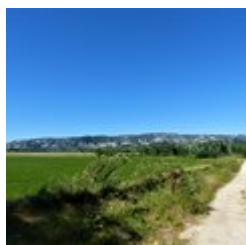
Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles



L'olivier (B)

L'olivier est une culture emblématique du territoire des Alpilles et est le symbole du climat méditerranéen sec. Ses troncs multiples sont la conséquence d'un recépage au niveau de la souche suite à un gel important en 1956. Aujourd'hui, les olives et les huiles produites dans les Alpilles sont reconnues à l'échelle nationale et internationale, bénéficiant de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP).

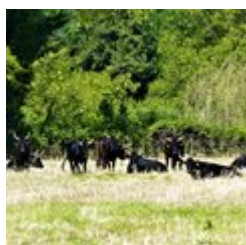
Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles



Vue sur le Petit Luberon (C)

A quelques kilomètres, le Petit Luberon est le relief le plus proche des Alpilles. Il forme un pli anticlinal (pli en forme de voûte) orienté est-ouest, entre la plaine de Cavaillon et la combe de Lourmarin. Son flanc nord domine la vallée du Coulon-Calavon, et son flanc sud, la vallée de la Durance. Le massif montagneux du Luberon est calcaire, peu élevé et s'étend d'est en ouest entre les Alpes-de-Haute-Provence et le Vaucluse.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles



Raço di Biou (D)

L'élevage bovin des Alpilles est lié à une tradition locale : la tauromachie. Les manades élèvent la race locale camarguaise "Raço di Biou" pour pratiquer les courses camarguaises (ou courses à la cocarde). Cela consiste à se rapprocher le plus près possible du taureau pour s'emparer de la cocarde attachée entre ses cornes. Les bovins qui ne sont pas sélectionnés pour ces courses peuvent être valorisés avec le label AOP *Taureau de Camargue*, créé en 1996.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles



Vignes et fruitiers (E)

Les agriculteurs du Parc naturel régional des Alpilles proposent toute une gamme de produits du terroir, avec notamment le vin et les fruits. Dans la plaine de Sénas sont cultivés comme fruits principalement des poires et des pêches. Les plantations de vignes et fruitiers forment alors des éléments structurants du paysage, offrant des milieux agricoles ouverts.

Crédit photo : Rémi Sérage - PNR Alpilles



Haies provençales (F)

Symboles de la Provence, de nombreuses haies segmentent le territoire et séparent les diverses parcelles. Composées de cèdre ou de cyprès, ces haies ont pour fonction première de protéger du Mistral et du gel les différentes cultures. Ces arbres sont aussi connus pour leurs bois, très solides et parfumés, qui ont servis à constituer la charpente de nombreux mas des Alpilles.

Crédit photo : Rémi Sérage - PNR Alpilles



Vue sur les Opies (G)

Ce relief se caractérise par un ensemble de crêtes où se trouve le point culminant du territoire du Parc : les Opies, à 498 m d'altitude. Datant du Jurassique, il fait partie des formations rocheuses les plus anciennes des Alpilles. De la tour qui symbolise le sommet, il est possible de voir jusqu'aux massifs alpins. Cette tour était une vigie, construite à l'aube du XXe s., afin de surveiller le massif contre l'incendie. Elle sert désormais à abriter du Mistral les aventuriers qui ont atteint le sommet.

Crédit photo : Rémi Sérage - PNR Alpilles



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- OT Sénas